

L'Empereur et au succès des armes françaises. Les applaudissements les plus énergiques et les cris de *Vive l'Empereur! Vive l'armée française!* ont longtemps retenti dans la salle. Le soir, un bal charmant réunissait une nombreuse société à l'hôtel des Pompiers. Le lendemain, lundi, un obit a été célébré, comme les années précédentes, en l'église St-Martin. Le tir à la cible a eu lieu le même jour à deux heures.

La direction générale des postes publie l'avis suivant, en date du 13 mai :

Par suite de l'interruption des communications entre Trieste et les îles Ioniennes, les correspondances pour ces îles seront dirigées sur Malte pour être expédiées sur Corfou au moyen des occasions qui offriront les bateaux à vapeur de la marine royale britannique naviguant entre ces deux îles.

Les dispositions du décret impérial du 3 décembre 1856, concernant les correspondances échangées entre la France et les pays d'outre-mer sans distinction de parages par la voie d'Angleterre et des paquebots britanniques, sont applicables aux lettres et aux imprimés échangés entre la France et les îles Ioniennes par la voie de Malte.

Les lettres et les imprimés expédiés de France, et dont l'affranchissement est obligatoire jusqu'à Corfou, supporteront :

Les lettres, une taxe de 80 c. par 7 grammes 1/2 ou fraction de 7 grammes 1/2;

Les imprimés une taxe de 12 c. par 40 grammes ou fraction de 40 grammes;

Il y aura une expédition de Malte pour Corfou en coïncidence avec les départs de Marseille pour Malte, les 20 courant et 5 juin prochain.

Depuis longtemps déjà on s'était plaint des difficultés qui s'élevaient dans le commerce, sur les moyens d'obtenir la mesure exacte de la densité des alcools. Ces difficultés avaient même appelé l'attention du gouvernement, et M. le ministre de l'agriculture et du commerce avait saisi l'académie des sciences de la question. Il avait demandé à nos savants une détermination qui permit de protéger les travaux de l'industrie sérieuse et de mettre un terme aux fraudes de la spéculation.

Cette demande a inspiré un mémoire à M. Pouillet, lu à l'académie des sciences, dans la séance du 16 mai, dans lequel l'honorable académicien a traité successivement de la densité de l'alcool absolu, de la densité des mélanges alcooliques, des nouveaux modes de gradation pour les aéromètres.

Les différentes parties du mémoire ont été longuement développées. Elles donnent pour conclusion des règles certaines qui mettront fin à la confusion qui régnait de toutes parts et menaçaient de prendre les plus fâcheuses proportions.

La grande prime d'honneur qui se donne à l'agriculteur dont l'exploitation, comparée aux autres domaines ruraux du département où se tient le concours régional, est reconnue la mieux dirigée et réalisant les améliorations les plus utiles et les plus propres à être offertes en exemple, vient d'être décernée à la distribution solennelle des prix du dimanche 15 mai, pour les concours de Saint-Quentin, de Carcassonne, de la Rochelle, de Nantes et d'Albi.

Cette haute récompense qui, tous les sept ans, est offerte dans le même département, consiste en une somme de 5,000 fr. et une coupe d'argent d'une valeur de 3,500 fr. Elle a été obtenue cette année, dans le département de

l'Aisne, par M. Vallerand, cultivateur à Saint-Christophe, arrondissement de Soissons; dans l'Aude, par le docteur Gourrier, propriétaire à Fraissé-Cabardès; dans la Charente-Inférieure, par M. Bonnemaïson, au Ramet, près Jonzac; dans la Loire-Inférieure, par M. Lizard, exploitant près de Guéméné, la terre de Tréguel; et dans le Tarn, par M. Armand Guibal, propriétaire du domaine de la Barrarié, arrondissement de Castres.

Tirage dans le foyer des machines

PAR M. CLARK.

On a reconnu depuis longtemps qu'un tirage énergique était une condition nécessaire pour activer comme il convient la combustion dans le foyer des locomotives. D'un autre côté, on n'a pas tardé aussi à s'apercevoir que pour faire un emploi économique du combustible il fallait brûler les gaz et autres produits de la combustion, et de là sont nés deux sortes d'appareils qui tendent du reste au même but, à savoir les ventilateurs, le jet de vapeur dans la boîte à fumée, les chambres à combustion, les diaphragmes, les grilles à gradients et autres inventions, parmi lesquelles les unes ont l'inconvénient de surcharger la locomotive, d'augmenter son poids ou son volume et d'autres de ne remplir qu'imparfaitement le but pour lequel elles ont été imaginées et introduites.

D'un autre côté, depuis qu'on a constaté par des expériences multipliées que des jets d'air lancés avec mesure dans le foyer procurent une combustion plus complète de la fumée et des produits gazeux; on a imaginé pour cet objet une foule de dispositions plus ou moins heureuses dont quelques-unes ont été adoptées avec avantage pour les machines à vapeur fixes et pour celles locomotives. Nous ne croyons pas devoir entrer dans des détails sur ces inventions, mais nous en ferons connaître une qui nous paraît pratique et résout assez heureusement le problème.

M. D.-K. Clark, auquel l'industrie des chemins de fer doit de notables améliorations et qui s'est appliqué à éclaircir par des expériences faites avec soin toutes les questions tant théoriques que pratiques qu'a fait surgir cette industrie, a proposé une disposition fort ingénieuse pour introduire avec force des jets d'air dans le foyer des locomotives, supprimer à la fois les chambres à combustion et les diaphragmes, et enfin brûler la fumée.

A cet effet, M. Clark ouvre des orifices dans la partie postérieure et sur les côtés de la boîte à feu. Ces orifices peuvent avoir 35 millimètres de diamètre, et sur chacun d'eux il dirige une petite buse lançant de la vapeur par un orifice d'un très-petit diamètre. On peut dans tous les cas changer promptement ces buses et par conséquent le diamètre des jets de vapeur. Lorsque le foyer est allumé et que la vapeur est produite dans la chaudière, elle s'échappe par les buses en produisant dans les orifices et même dans la boîte à feu un fort appel d'air tout autour du jet de vapeur, air qui se mélange intimement avec les gaz ou produits de la combustion, et s'oppose en même temps par le tourbillonnement qu'il détermine au passage direct de ces produits à travers la partie tubulaire de la chaudière.

M. Clark applique donc le principe du jet de vapeur non pas à produire un vide et déterminer un tirage, mais bien par voie d'impulsion. Le résultat de cette masse d'air et de vapeur introduite dans le foyer est un feu vif dans lequel il y a combustion complète de la fumée.

Cette injection de vapeur, en supposant qu'on ne fasse pas usage de celle qui a fonctionné dans les cylindres, n'est pas dispendieuse, et

l'expérience, sans avoir encore déterminé bien exactement la dépense pour un parcours ou un temps donné, apprend toutefois qu'elle est fort peu considérable et que quelques kilogrammes de vapeur dépensée suffisent pour un long voyage.

FAITS DIVERS.

On annonce positivement pour jeudi, 26 mai, la réception de M. Jules Sandeau à l'Académie française. Le discours du récipiendaire, soumis au bureau de l'Académie, conformément à l'usage, a dû, assure-t-on, recevoir d'assez nombreuses retouches. M. Vitet répondra, comme président annuel, à M. Jules Sandeau. Les membres absents de Paris, MM. Guizot et de Lamartine, entre autres, ont écrit qu'ils viendraient assister à cette solennité littéraire.

— Les régiments qui se rendent à l'armée d'Italie versent, en partant, les tuniques et les schakos dans les magasins du corps, et gardent le képis seulement. Cette tenue, moins brillante que l'autre, et moins coquette peut-être, est infiniment plus militaire et plus commode surtout. La capote relevée par les coins et le pantalon rouge dans la guêtre blanche, donnent aux soldats une allure dégagée, et aux colonnes en marche un aspect vraiment guerrier.

L'expérience et la nécessité ont fait adopter cet usage en Afrique. Une tunique et un schako de moins soulagent beaucoup les hommes, qui, en campagne, ont déjà tant de vivres, de munitions et d'objets de campement à porter. Le soldat est plus à l'aise et respire mieux sous les plis d'un vêtement large, qu'emprisonné dans une tunique étroite, boutonnée et agrafée; il conserve, chose utile et précieuse, la liberté de ses membres et de tous ses mouvements au milieu du combat.

— La Muse populaire s'est émue, et toutes les barrières retentissent de refrains patriotiques. On a déjà signalé certains chants : *Tapons d'sus!* qui brillent plutôt par l'énergie que par l'atticisme; aujourd'hui on chante : *Ohé les Autrichiens!* sur l'air des *Petits Aigueux*; *L'Autriche, trêche!*; *La Voie des Canons*; *Ca va chauffer!* et beaucoup d'autres. Le monopole de cette littérature spéciale paraît être exercé par trois ou quatre poètes des faubourgs, M. Alexis Dalès, Vidor, Colmanche, qui sont parfaitement inconnus des lettres, mais dont la popularité va croissant. La rime est souvent boiteuse, la pensée manque de délicatesse, mais le peuple n'est pas un raffiné et n'y regarde pas de si près! Les armées sont en présence, il attend avec anxiété, il a la fièvre, bon! *Ca va chauffer!* Le canon tonne, les masses se heurtent, c'est l'heure décisive, *En avant la France!* et *Tapons d'sus!* Il faut entendre avec quel entrain le couplet s'enlève! En passant par la voix du peuple, en s'échauffant de son enthousiasme, la plus maigre poésie devient presque lyrique.

Ohé les Autrichiens, Voilà le bal qui commence!

— Il y a deux jours, un Anglais, de forte corpulence, sortait du ministère des finances, où il venait de toucher une somme de 4,000 fr. qui lui avait été remise en billets de banque. Une affluence assez considérable se trouvait en cet endroit; il se vit embarrassé pour passer, et il plaça, sans s'en apercevoir, ses billets dans les poches de côté de son paletot, poches béantes et offrant à messieurs les voleurs à la tire une proie des plus faciles.

Un jeune homme fort bien mis et d'excellentes manières, qui venait de presser un peu fortement l'étranger, lui adressa en anglais les excuses les plus polies.

Les conversations continuaient; Weissenbourg avait repris ses prédictions, et la société de la princesse présentait encore un aspect animé. Bientôt tout changea, et les invités quittèrent le salon l'un après l'autre.

LE MODÈLE.

Le service de Litholf commença. Divers écrits qu'il avait lus sur les trabans de Charles XII lui avaient donné une haute idée du mérite de ce corps; mais il s'aperçut bientôt qu'il était dans l'erreur et que les trabans avaient bien dégénéré.

Ils avaient leur caserne particulière. Un jour, ils reçurent l'ordre de se réunir au grand manège situé près du palais royal. Une discussion s'était élevée entre quelques officiers supérieurs de différentes armes au sujet du mérite relatif de la lance, du sabre et de la baïonnette. Quelques-uns prétendaient que la lance était la meilleure des armes, d'autres soutenaient que c'était le sabre, et enfin d'autres encore que la baïonnette l'emportait sur le sabre et sur la lance. Afin de s'assurer qui avait raison, on donna des exercices par le corps des trabans, que l'on croyait le plus capable de manier toute espèce d'armes. Litholf, monté sur un jeune cheval de race finnoise vif et élégant, déjà devenu son favori, se rendit à ces exercices, où assistaient plusieurs personnes de la cour, attirées plutôt par la curiosité que par un véritable intérêt. Parmi elles se trouvait le comte Berghen.

La lutte s'engagea, et l'on vit tantôt une lance rompre, tantôt le fusil tombant à terre, tantôt

Celui-ci riposta avec la courtoisie britannique; mais il eut l'idée de porter la main à ses poches et il reconnut que ses billets avaient disparu.

S'apercevant de la découverte que venait de faire son voisin, le jeune homme prit la fuite. Persuadé qu'il était l'auteur de la soustraction, le gros Anglais se mit à sa poursuite en criant : Au voleur! Des passants plus agiles, le voyant tout essoufflé, se joignirent à lui, et des sergents de ville, qui intervinrent, arrêterent le fuyard dans la rue de Rohan.

Conduit chez le commissaire de police de la section des Tuileries, il fut fouillé, et l'on trouva sur lui, outre les billets de banque, des souverains en or. Il s'exprimait avec élégance, en répondant aux questions qui lui étaient adressées, et, sans s'émouvoir le moins du monde, il tira de sa poche un petit gâteau qu'il se mit à manger.

A la suite de son interrogatoire, ce voleur de bon ton a été envoyé à la préfecture et mis à la disposition de la justice. (Droit.)

— L'Illustration a organisé une vraie légion d'écrivains et de dessinateurs pour suivre l'armée d'Italie et faire dans sa collection historique le bulletin illustré de cette guerre, comme elle a fait, il y a trois ans, pour la guerre de Crimée. Le numéro 813 du 7 mai, qui a paru avec une carte générale coloriée de l'Italie, contient déjà, en fait de récits et de dessins, tout ce qu'on pourrait appeler l'introduction de cette histoire. L'histoire va commencer; l'Illustration n'a que l'embaras du choix dans le grand nombre de documents qui lui sont expédiés, mais elle fera en sorte de choisir les plus caractéristiques, les plus propres à exprimer la physionomie des événements, qu'elle rendra d'ailleurs sensibles à l'esprit de tous ses lecteurs par les plans et les vues des lieux où les événements doivent s'accomplir.

Le prochain numéro offrira un specimen du plan que l'Illustration se propose de suivre dans l'histoire de cette lutte glorieuse.

— Sous ce titre : *Progrès alarmants du cigare*, l'Union médicale publie ce qui suit :

« Le docteur Seymour signale l'abus croissant, en Angleterre, de l'habitude de fumer, chez les jeunes gens et même chez les adolescents. Des enfants de dix ans consomment jusqu'à quarante et cinquante cigares par jour. Quelques jeunes gens de haute condition lui ont déclaré que, lorsqu'ils étaient au collège, ils fumaient depuis cinq heures de l'après-midi jusqu'à trois ou quatre heures du matin. Cet excès, remarque le docteur, est parmi nous un nouveau vice. Combien voyait-on de fumeurs dans les écoles et les collèges, il y a cinquante ans?... A peine une demi-douzaine. Et combien aujourd'hui?... »

— Un vol, accompli dans des circonstances assez étranges, vient de déterminer la mort de celui qui s'en est rendu coupable.

Le nommé Grégoire S..., aplatisseur de cornes, se trouvant indisposé, avait consulté un médecin qui lui avait ordonné un médicament devant être pris en plusieurs fois et dont l'ammoniaque formait la base principale.

Pour faire préparer ce médicament, l'ouvrier entra chez un pharmacien. Il ne se trouvait là qu'un élève, qui commença par verser de l'ammoniaque liquide dans une tasse, et quitta ensuite la boutique pour un instant, afin d'aller chercher d'autres substances au laboratoire.

Pendant ce temps, Grégoire S..., pensant probablement qu'il guérirait plus vite en prenant la potion d'une seule fois, avala le contenu de la tasse et s'enfuit sans payer.

Revenant un instant après, le commis fut stu-

perché en voyant un sabre sautant de la main d'un des combattants.

« Un nouveau champion pour la lance! » cria-t-on.

Jusque-là elle avait toujours eu le dessous et semblait donc inférieure aux autres armes. Litholf s'élança dans la lice, et, comme chez la princesse, Berghen le suivit des yeux avec un sourire ironique.

Jeune et agile, bien exercé au maniement des armes, ce dernier ne craignait de se mesurer avec personne. Lorsqu'il vit Litholf dans l'enceinte, il demanda la permission d'emprunter un fusil, ce qui lui fut aussitôt accordé.

Déjà les armes se croisaient; on attaquait, on se portait et on parait des coups. Le léger tremblement des armes prouvait que le combat n'avait pas seulement pour objet la simple démonstration de la supériorité d'une arme sur l'autre. Enfin Litholf, dans un moment où lui-même était incapable de calculer la force et l'effet de son coup, frappa, du bois de sa lance, son adversaire sur la tête, et l'étourdit complètement.

Berghen ne dut la vie qu'à son casque. Le fusil lui échappa des mains; il laissa tomber le bras, et ses jambes flageolèrent.

Effrayé de son propre coup, Litholf sauta de cheval, courut à son adversaire et lui ôta son casque. Berghen avait les yeux égarés et le visage pâle comme la mort.

« Comment vous trouvez-vous? demanda Litholf avec un bienveillant intérêt.

— Misérable! » Litholf lui toorna le dos.

(La suite au prochain numéro.)

Tous lui témoignaient la plus grande bienveillance, à l'exception d'un seul, le jeune comte Berghen, qui, debout dans une attitude indifférente derrière la chaise d'Elise Alstern, le suivait des yeux avec un sourire ironique. Quoique Elise fût la première personne que Litholf eût aperçue en entrant, il n'avait point cru devoir l'aborder, d'autant plus que le comte était près d'elle. Mais, piqué de l'air moqueur de Berghen et des observations railleuses qu'il murmurait de temps en temps à l'oreille de sa voisine — sans doute aux dépens du nouveau venu — il prit une prompt résolution, se dirigea vers Elise et lui dit :

« Je ne sais si j'ai l'honneur d'être reconnu de vous, mademoiselle. »

Incertain de l'accueil qu'obtiendrait sa question, il sentait son cœur battre avec force. Elise allait-elle nier ou avouer qu'elle le connaissait? Ne s'étant pas attendue à cette interpellation, elle éprouva, de son côté, un certain embarras, et elle fut quelque temps sans trouver une réponse.

« Mademoiselle ne vous répond pas, monsieur, fit observer Berghen. Le silence est aussi une réponse, dit le proverbe. »

Le dépit fit bouillir le sang dans les veines de Litholf; cependant il se contint, et regardant le comte en face d'un air calme et assuré :

« J'ignore ce que signifie le silence de mademoiselle; mais ce que je sais bien, c'est que je ne vous connais point, monsieur, et que je ne vous ai pas adressé la parole. »

Ce fut au tour de Berghen d'éprouver ce qu'un seul mot peut quelquefois allumer de feu dans le cœur d'un homme. Néanmoins, accoutumé aux usages de la cour et n'oubliant pas où il se trouvait, il répliqua :

« Quoiqu'obligé pour le moment de vous rester redevable d'une réponse, j'espère pouvoir faire mon devoir une autre fois et d'une manière plus convenable. »

Litholf comprit, et le témoigna par un signe de tête froid et bref.

« Il est impossible, mademoiselle, balbutia-t-il ensuite, que vous ne vous souveniez plus de moi, parce que... »

Elise leva les yeux sur lui.

« Monsieur Litholf, dit-elle, comment pouvez-vous croire que je vous aie déjà oublié? »

Cette réponse était si naïve, si ingénue, que Litholf se sentit heureux. Berghen, au contraire, tourna vivement les talons et s'éloigna. Litholf se rapprocha d'Elise.

« J'ai quelque chose à vous rendre, mademoiselle. »

— A moi? Je ne sais ce que ce peut être.

— Un mouchoir, celui avec lequel vous m'avez bandé les yeux.

— Ne parlez pas de cela, monsieur Litholf, vous m'embarrassez.

— Alors, je le garde comme souvenir.

— De cette soirée-là? Oui, seulement n'en ouvrez plus la bouche; cela fait mon désespoir.

— Et moi souvenir le plus doux.

— Chut, monsieur. Songez que je ne suis plus un petit page; et si vous voulez être généreux envers moi, oubliez que je l'ai été.

— Je jure de ne jamais en parler : êtes-vous satisfaite?

— Il faut que vous l'oubliez.

— Impossible de le promettre. La mémoire oublie; le cœur jamais.

Sans répondre, Elise se leva et traversa le salon. Les regards de Litholf ne pouvaient se détacher d'elle.

péfait d'niaque, et dans vint la à sa re se renl gurait à décou d'horri fait de qu'on rendre

— D ture ch en bas comm A pei ner l'a que les tout à cinal a taient e et la pe

Le ch chier les mètres sonnes un basc quinze danger d'esprit qui sui fut arr doin, e qu'il eu tacle a étaient et éper eux et sang-fr immine que la

— O Voici produit traordii Pend dans la châtai tion, e dans so deux gr en deu

La c gens d' d'une n ont été qui éta bœufs, versé L épaiss dont u entr'ou Fort he été qui de sitôt

Dans lomètre On cite chers s de la s

Les l ordinau tant, év au prof marcha

Drap un Id. Id. Cachet Drap d Id. Cuir lai Satin l

Id. Draps Satin Gran Gran

La m en rem le nom prix et RUE D